



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM)

tenue le jeudi 8 octobre 2015

à 17 h 30

au Centre culturel franco-manitobain

340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB)

---

### 1. MOT DE BIENVENUE

Madame Suzanne Druwé, maitresse de cérémonie, nous souhaite la bienvenue ce soir à la 20<sup>e</sup> assemblée annuelle de l'AMBM. C'est sous le thème « **Une gouvernance locale forte, des collectivités fières et durables** », qu'elle commence la soirée.

Avant d'entamer la partie formelle de la soirée, exceptionnellement, nous profitons de cette occasion pour remettre un prix très prestigieux : L'ordre des Palmes académiques, à Louis Allain, directeur général du CDEM. Le gouvernement de la France, par l'entremise de Monsieur Bruno Burnichon, consul honoraire de la France à Winnipeg, lui remettra ce prix. Nous demandons donc à Monsieur Burnichon de venir prendre la parole.

Depuis 2007, Louis Allain occupe le poste de directeur général du CDEM. Il a fondé et présidé la Corporation de développement communautaire de Saint-Laurent de 1997 à 2007. Il a été enseignant de 1981 à 1990 puis administrateur scolaire de 1990 à 2007. Il siège, à titre de bénévole, au sein de l'Association canadienne d'éducation de langue française comme vice-président de la région Ouest et des Territoires. Il a été membre fondateur et président de la Fédération canadienne des directions d'école francophone de 2006 à 2008. Il a aussi siégé au sein de plusieurs comités dont Santé en français, la Société franco-manitobaine, et de nombreux comités au sein de sa communauté. L'ordre des Palmes est la plus ancienne des distinctions décernées uniquement à titre civil et est une décoration française réinstituée le 4 octobre 1955 et a fait suite à la distinction d'officier d'Académie, créée en 1808 par Napoléon 1<sup>er</sup> pour honorer les membres éminents de l'Université. Au nom de la République Française et le Ministre de l'éducation française, Monsieur Burnichon est heureux de présenter le prix des Palmes académiques, à Louis Allain.

Louis Allain remercie ensuite monsieur Burnichon pour son leadership dans la communauté. Il indique qu'il a toujours été bien entouré afin de faire arriver ses projets.

## 2. SOUHAITS D'INVITÉS SPÉCIAUX

Monsieur Marc Marion, président de l'AMBM, adresse des mots de bienvenue et présente les invités spéciaux.

Il y a 21 ans, l'Étude Deloitte & Touche nous indiquait que si nous ne mettions pas une stratégie de développement économique en place, que les municipalités bilingues du Manitoba feraient bientôt partie du folklore. Nous avons alors développé des partenariats et mis en œuvre des projets d'envergure au bénéfice de nos partenaires membres. Nous avons ensuite mis sur pied notre super moteur de développement économique : le CDEM. Aujourd'hui, nos municipalités connaissent une croissance démographique et économique sans précédents. Le thème ce soir s'intitule « Pour une gouvernance locale forte, des collectivités fières et durables ». Face aux fusions municipales, nous voulons transformer les menaces en opportunités afin de se réinventer une deuxième fois. Nous allons revoir notre formule de membership et nos statuts et règlements afin d'optimiser la représentativité des résidents francophones et bilingues de partout au Manitoba au sein de l'AMBM. En ces 20 ans de l'AMBM, nous réalisons toute l'ampleur du chemin parcouru et sommes prêts à passer au prochain niveau de prospérité avec nos membres.

Nous sommes fiers d'accueillir le Ministre des Affaires municipales, l'Honorable Drew Caldwell à venir dire quelques mots de la part du gouvernement provincial.

C'est un plaisir pour le ministre Caldwell d'être présent au nom de la province du Manitoba. Il remercie l'AMBM pour tout le travail accompli dans la dernière année, en tant que porte-parole des municipalités bilingues du Manitoba, en offrant des services bilingues à sa population. L'usage du français et le bilinguisme sont essentiels pour la culture et l'économie, tant au niveau provincial que national.

Madame Jenny Gerbasi, est venue nous adresser la parole de la part de la Fédération des municipalités du Manitoba (FCM). Elle est la 2<sup>e</sup> vice-présidente de la FCM et en 2012, a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la Reine.

Madame Gerbasi nous indique qu'elle est fière d'être présente ici ce soir pour la FCM. Elle remercie l'AMBM pour ses 20 ans d'existence et d'avoir réussi à soutenir et contribuer à la promotion de notre patrimoine bilingue, qui est un atout extraordinaire de notre province. Les élections fédérales représentent une opportunité vitale afin de faire avancer les dossiers de nos municipalités. La FCM a réussi à convaincre les principaux décideurs de tous les partis que les enjeux locaux sont importants pour les canadiens. Les quatre partis fédéraux ont répondu, en tout ou en partie, aux enjeux que la FCM a soulevés pendant la campagne électorale. Nous comptons sur les leaders dans les communautés pour devenir grands défenseurs des besoins des municipalités. Pour faciliter ceci, la FCM a mis en place le site Web : [fierdevivreici.fcm.ca](http://fierdevivreici.fcm.ca). Au Manitoba, vous pouvez aussi tweeter vos

candidats locaux pour leur demander de faire des enjeux locaux une priorité. Pour les tweets, veuillez utiliser #cdnmuni, en anglais et #munican, en français. Ensemble, nous pouvons aider à élire un gouvernement fédéral qui sera prêt à travailler avec les gouvernements locaux en partenaires égaux.

Marc Marion remercie Madame Gerbasi et invite Chris Goertzen, président de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), à venir nous dire quelques mots. Monsieur Joe Masi, directeur général de l'AMM, n'a pas pu venir ce soir.

Monsieur Chris Goertzen est heureux de venir nous parler à l'AGA de l'AMBM, au nom de l'AMM. Il vient de prendre le rôle de président de l'AMM au mois de juillet dernier et il est aussi le maire de Steinbach depuis plus de neuf ans. Il félicite l'AMBM pour ses vingt ans d'existence et tout le travail qui a été fait pour les municipalités bilingues du Manitoba. L'AMM représente 137 municipalités incorporées au Manitoba et cela nous permet de parler d'une seule voix au gouvernement au nom des municipalités. L'AMM apprécie la relation de travail qu'elle maintient avec l'AMBM, en particulier, son directeur général, Louis Tétrault et son président, Marc Marion. Monsieur Goertzen nous indique que nos municipalités bilingues sont chanceuses d'être représentées par l'AMBM quand ça vient aux questions linguistiques et culturelles. Afin de démontrer l'appréciation de l'AMM envers l'AMBM, il nous présente un chèque pour la somme de 1 000,00 \$ qui représente une commandite platine pour l'AGA. Il termine en félicitant, encore une fois, l'AMBM pour ses 20 ans.

Monsieur Marion remercie monsieur Goertzen.

La Société franco-manitobaine (SFM) est un partenaire important de l'AMBM et du CDEM. Daniel Boucher, le président-directeur et Madame Jacqueline Blay, la présidente par intérim de la SFM, sont tous les deux présents ce soir. Il nous fait plaisir d'inviter Madame Blay à venir nous adresser la parole.

Madame Blay souhaite ses meilleurs vœux de 20 ans à l'AMBM. L'AMBM et le CDEM sont les premiers enfants des États généraux d'il y a 25 ans, après la DSFM. Lors des audiences, il avait été indiqué qu'une fois la question scolaire réglée, il faudrait s'occuper de l'économie, ce qui a abouti à la création de l'AMBM et du CDEM. Nous sommes de nouveau en période d'États généraux et nous apprécions la collaboration des deux organismes. Louis Tétrault préside notre comité directeur et Suzanne Druvé fait du travail pour nous en prêt de services. Une fois le rapport complété, nous serons en mesure de travailler sur ce projet de société. L'échéancier pour les résultats est en avril, ensuite il y aura un rassemblement et un travail sur les priorités identifiées par la firme de consultants pour en préparer un plan stratégique. Madame Blay termine en nous souhaitant une bonne réunion.

Monsieur Marion remercie Madame Blay et souhaite bon succès en 2016 avec la tenue du Rassemblement 2016 des États généraux.

La maîtresse de cérémonie nomme les invités de marque présents à l'AGA : l'Honorable Maria Chapat, sénatrice au Sénat du Canada, Dennis Smook, député provincial pour LaVérendrye, Cliff Graydon, député d'Emerson, Blaine Pedersen, député provincial pour Midland, Guy Jourdain, du Commissariat aux langues officielles, Mélanie Cwikla, directrice générale du Secrétariat aux affaires francophones, Réal Déquier et Diane Dorge de Patrimoine canadien, Tanya Gracie, de Coopératives et Mutuelle Canada, Raymond Poirier, fondateur de l'AMBM et un récipiendaire de l'Ordre du Canada; et autres partenaires tels que la Caisse Groupe Financier, avec la présence de son directeur général, Joël Rondeau, ainsi que nos partenaires importants de l'USB et de la DSFM. Nous remercions aussi tous les élus municipaux, administrateurs et administratrices des 17 municipalités membres de l'AMBM et toutes les personnes avec qui nous avons affaire régulièrement des trois paliers de gouvernement et nos bailleurs de fonds.

Suzanne Druwé reprend la parole et explique que l'ordre du jour sera projeté à l'écran tout au long de l'assemblée et que le rapport des activités du CDEM sera présenté sous forme de vidéo. Seuls les élus municipaux ont reçu une trousse contenant le procès-verbal, les états financiers et le rapport d'activités de l'AMBM en version papier. Ces documents, y compris la vidéo du CDEM, se trouvent sur le portail de l'AMBM ainsi que sur le site Web du CDEM.

Suzanne Druwé demande au président de l'AMBM, monsieur Marc Marion, de procéder à la partie « affaires » de la réunion. Le président confirme alors le quorum et commence l'assemblée. Marc Marion nous rappelle que selon les statuts et règlements, seuls les élus et les administrateurs et administratrices ont le droit de vote.

### **3. ÉLECTION D'UN.E PRÉSIDENT.E D'ASSEMBLÉE**

**PROPOSITION :** **Ivan Normandeau/Richard Pelletier**

**« Que Denis Clément agisse comme président d'assemblée. »**

**ADOPTÉE**

### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**PROPOSITION :** **Jeannot Robert/Angelo Fouillard**

**« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »**

**ADOPTÉE**

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 4 OCTOBRE 2014**

**PROPOSITION :** **Marc Marion/Richard Pelletier**

**« Que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle, daté du 4 octobre 2014, soit adopté tel que présenté. »**

**ADOPTÉE**

## 6. ÉTATS FINANCIERS 2014 – 2015 (AMBM)

Madame Lise Deleurme de la firme *Lise Deleurme comptable agréée Inc.* présente les états financiers de l'AMBM au 31 mars 2015.

**PROPOSITION :** **Lilliane Sorin/Mathieu Allard**

« Que le rapport financier audité de l'AMBM, au 31 mars 2015 soit adopté, tel que présenté. »

**ADOPTÉE**

## 7. NOMINATION DES AUDITEURS – (AMBM)

**PROPOSITION :** **Lilliane Sorin/Gaëtan Talbot**

« Que la firme comptable *Lise Deleurme comptable agréée Inc.* soit nommée auditrice de l'AMBM pour l'année 2015-2016. »

**ADOPTÉE**

## 8. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AMBM

Encore cette année, le rapport d'activités de l'AMBM est présenté sous forme de talk show en compagnie de son directeur général, Louis Tétrault et le président, Marc Marion.

### Planification stratégique :

- Le but de cette planification stratégique est de revoir les objectifs de l'AMBM pour les prochains 20 ans.
- Suite aux élections municipales, nous avons trouvé cela propice de faire la planification stratégique, pour voir ce que nous devons faire avec nos membres des districts ruraux urbains.
- Nous avons premièrement envoyé un sondage auprès de 200 personnes, dont des élus et des organismes et avons reçu 120 réponses. Nous avons ensuite organisé une session de planification stratégique avec les membres du conseil d'administration afin de planifier le futur de l'AMBM. Nous évaluons les rôles de l'AMBM et du CDEM.

### Fusion :

- Nous réévaluons la raison d'être de l'AMBM, qui est le bras politique des municipalités bilingues du Manitoba.
- Le rôle de l'AMBM dans cette fusion est de regarder à la clientèle de cette fusion de façon à protéger ce qui avait déjà été bâti.
- Monsieur Ron Lemieux, ministre des Administrations municipales, à ce moment-là, nous avait invités pour regarder aux réalités et priorités des municipalités bilingues au Manitoba. Le projet de Loi 10 a été développé et il est présentement en attente de la troisième lecture. Ce projet de loi a été créé pour assurer la pérennité et le maintien des services en français dans les municipalités bilingues du Manitoba.

- Nous voulons revoir notre structure pour voir au niveau de capacité pour l'offre des services en français.

#### **Service de traduction :**

- Le service de la traduction est un service offert à tous les citoyens et citoyennes de nos municipalités membres.
- Nous traduisons environ 600 000 mots par année et environ 350 documents, tels que des procès-verbaux, des sites Web, des documents pour les activités récréatives, etc.
- C'est un service qui est simple et efficace et les municipalités commencent à l'utiliser de plus en plus à chaque année.

#### **Développement économique :**

- Nous recevons et transférons environ 136 000 \$ de l'Entente Canada/Manitoba aux municipalités pour le développement économique envers les sports et loisirs et bibliothèques.
- Les contributions des municipalités au développement économique communautaire dépassent les 650 000 \$ et contribuent au maintien et à la création d'entreprises et de plusieurs emplois directs et indirects.

#### **Mali et Burkina Faso :**

- Le projet a pris fin en 2015.
- Ce projet a duré cinq ans et pendant cette période, nous avons travaillé avec le Mali et le Burkina Faso afin de mettre sur pied des CDEM dans ces pays.
- Nous avons aussi travaillé avec des petites communes dans la région de Kadiolo pour mettre en place des petites CDC.
- Le rapport final est en lien avec la FCM et ça vaut la peine de le consulter pour voir les résultats.

#### **Engagement économie verte :**

- Avec l'expertise du CDEM et l'équipe d'Éco-Ouest, nous développons des plans de changement climatique pour la réduction de gaz à effet de serre avec une soixantaine de municipalités du Manitoba qui ne sont pas nécessairement membres de l'AMBM.
- Dans le cadre du projet Éco-Ouest, nous travaillons avec la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique pour développer dans projets verts dans ces régions.

#### **Site Web :**

- Des personnes intéressées à immigrer au Manitoba utilisent le site Web [directionmanitoba.com](http://directionmanitoba.com) pour faire leurs recherches préliminaires et explorer différentes communautés francophones du Manitoba.

**PROPOSITION :**

**Marc Marion/Jeannot Robert**

**« Que le rapport d'activités 2014-2015 de l'AMBM soit reçu à titre d'information. »**

**ADOPTÉE**

La première partie de l'AGA de l'AMBM se termine. Suzanne Druwé attire notre attention aux cahiers spéciaux qui sont distribués aux membres présents ce soir. Ce sont des cahiers spéciaux qui font le point sur les derniers 20 ans de l'AMBM. Vous pourrez aussi le lire sur le site Web de l'AMBM : [directionmanitoba.com](http://directionmanitoba.com). Nous remercions les commanditaires pour l'appui au financement de ce cahier. L'AMBM a aussi produit une série de vidéos pour célébrer ses 20 ans ... les vidéos se trouveront aussi sur le site Web.

Suzanne Druwé demande à Marc Marion de faire un petit toast en l'honneur du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'AMBM.

Monsieur Marion souligne le leadership, l'engagement et la vision des premières municipalités bilingues, ainsi que ses fondateurs, feu monsieur Maurice Gauthier, qui a fait valoir l'importance d'un organisme comme l'AMBM, monsieur Raymond Poirier, premier directeur général et monsieur Denis Bibault, premier président de l'AMBM. Il offre un toast aux municipalités qui depuis 20 ans reconnaissent l'importance et la valeur ajoutée du français en misant sur le développement économique.

Le repas est servi. Il est fourni par le traiteur Fried Green Tomatoes, l'entreprise de Joanne Gobeil, la gagnante de notre toute première édition de la Fosse aux lions.

La deuxième partie de l'AGA commence avec une vidéo qui souligne le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'AMBM et qui porte sur nos Corporations de développement communautaire (CDC). Dans nos 17 municipalités bilingues, les CDC forment un pilier autour duquel gravitent nos communautés, un pilier qui est la base d'un grand nombre de projets qui au fil des derniers 20 ans ont grandement amélioré la qualité de vie dans nos collectivités.

Nous suivons maintenant avec le rapport d'activités du CDEM en 2014-2015, suivie d'une discussion sous forme de talk show.

## **9. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CDEM**

Madame Druwé invite Louis Allain, directeur général du CDEM et son président, Edmond LaBossière, à s'entretenir avec elle sur les activités du CDEM en 2014-2015.

### **Portrait de nos CDC dans les régions :**

- Edmond LaBossière a participé à plusieurs AGA dans les communautés.
- Plusieurs communautés travaillent sur une gamme de projets.
- Certaines communautés ont mis des structures fortes en place. Monsieur LaBossière invite les CDC à regarder à leurs structures.
- Certaines CDC ont réussi à mettre des sources de financement en place. La CDC Riel a même des actifs qui génèrent des fonds.

### **Forum économique du Canada :**

- Tous les CDEM du Canada sont venus ici, à Winnipeg, pour voir comment nous faisons les choses au Manitoba.
- Nous avons des forces vivantes et vibrantes au sein de nos collectivités.
- L'ensemble du réseau est venu voir nos meilleures pratiques et regarder aux aspects de gouvernance.
- Le Forum a été très bien organisé et réussi grâce au beau travail de l'équipe du CDEM.
- La Fosse aux lions a aussi impressionné les participants du Forum.

### **Diversification du financement :**

- Nous voyons de plus en plus comment il est important de trouver de nouveaux moyens de se financer.
- Le consultant, Maurice Chiasson, est au CDEM pour offrir une formation sur la diversification du financement aujourd'hui et demain.
- Si nous dépendons uniquement sur les subventions, nous risquons d'être instable et moins maître de notre avenir. Il faut se fier sur la diversification du financement pour assurer des actifs afin de générer des fonds. Il faut innover et prendre des risques calculés pour investir dans sa communauté afin de diversifier le financement pour optimiser les projets.

## **10. DIVERS**

Aucun autre point n'a été rapporté.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de la séance est proposée par Francine Roy.

---

**Président**

---

**Secrétaire**



Louis Tétrault termine avec un petit mot.

Monsieur Tétrault remercie toute l'équipe du CDEM, en particulier, Louis Allain, Denis Clément, Suzanne Druwé, Julie Turenne-Maynard, Joanne Laroche et Jean-Michel Beaudry, d'avoir fait un beau travail dans l'organisation de cette soirée. Il remercie également les participants, élus, les intéressés et les invités d'être venus ce soir. Suite aux élections du mois d'octobre 2014, nous avons douze nouveaux membres au conseil d'administration et il les remercie tous. Il aimerait également remercier les anciens membres du conseil d'administration. Il salue monsieur Denis Bibault, qui était le premier président et monsieur Raymond Poirier, qui était le premier directeur général de l'AMBM. Monsieur Tétrault nous demande de consulter le cahier des 20 ans de l'AMBM, qui explique beaucoup la raison d'être de l'organisme et il remercie les commanditaires d'avoir contribué à ce cahier.

Suzanne Druwé nous adresse quelques petits mots avant de clôturer la soirée. Cette année, le calendrier est le résultat d'un beau partenariat entre le CDEM et le journal La Liberté. La Liberté a tenu tout au long de la dernière année, un concours de photographies portant sur six thèmes différents. Les photos gagnantes dans chacune des catégories, il y en a 18 en tout, sont en vedette dans le calendrier.

Elle indique aussi que les participants recevront un sondage de l'AMBM en vue d'obtenir leurs commentaires et suggestions pour les futures AGA.

Suzanne Druwé remercie les participants d'avoir pris part à cette soirée.